La Dépêche Meulsonne

Numéro 69 Décembre 2014

INFORMATIONS MUNICIPALES

Repas des anciens du 11 octobre 2014

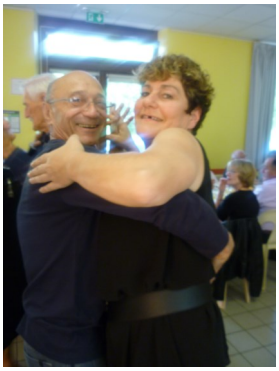

EDITORIAL

Madame, Monsieur, bonjour,

Le comité de rédaction de la dépêche Meulsonne vous propose en cette fin d'automne ce numéro qui reprend la vie de notre village depuis la rentrée scolaire jusqu'à aujourd'hui.

Les rédacteurs souhaitent vous faire part de l'actualité du village. Ces contributeurs de l'ombre vous présentent la vie des associations communales, de nos écoles, de notre patrimoine historique et culturel ou environnemental, du travail du personnel et des élus communaux, sans oublier de vous informer de l'action de l'intercommunalité dans nos vies quotidiennes.

Cette équipe souhaiterait connaître vos sujétions éventuelles quant au contenu des articles des prochaines dépêches.
Un coupon de consultation sur lequel vous pourrez nous faire part de vos *desideratas* est disponible à la fin de cet exemplaire. N'hésitez pas à nous le retourner.

En plus du comité de rédaction, il existe un groupe de relecture. Il ne s'agit pas d'un comité de censure mais uniquement d'un groupe de travail qui corrige les fautes de français. Alors s'il nous arrive d'en laisser passer, veuillez accepter nos excuses.

Ce numéro de la dépêche contient des articles sur le lavoir, la bibliothèque, l'AFR et le Club de l'Amitié, la régie de télévision, l'élevage de phasme, des nouvelles de notre foret, les villes et villages fleuris, les cérémonies du 11 novembre, un rappel sur les commémorations du centenaire de la Première Guerre Mondiale, une rubrique à savoir, le trail de Maron, l'Atelier Equilibre pour les séniors, le repas des anciens, le CCAS de Maron, et les mots croisés du Professeur Xavier.

J'espère que vous aurez autant de plaisir à nous lire, que nous en avons pris à écrire cet exemplaire de la dépêche Meulsonne.

Vous pouvez retrouver tous nos anciens exemplaires de la dépêche Meulsonne et toutes les informations du village sur notre site : www.mairie-maron.fr

Profitant de ce dernier exemplaire de l'année, Monsieur le Maire, Madame et Messieurs les adjoints, l'ensemble des conseillers municipaux et les employés municipaux, vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année !

Michel VINCK
Adjoint au maire.

REPAS DES ANCIENS

Le 11 octobre 2014, la municipalité a organisé le traditionnel repas annuel offert aux personnes âgées de 66 ans et plus.

Tous les ingrédients étaient réunis pour que cette manifestation soit une réussite.

Les invités ont été accueillis par des discours de bienvenues de Monsieur BUTIN et de Monsieur VINCHELIN. Ils se sont alors retrouvés pour partager leur bonne humeur, autour du repas gourmet préparé et servi par le restaurant « Le Caroloup». Ils ont profité de l'ambiance musicale assurée par un duo de musicien pour danser Tangos, Valses, Pasodobles, Madison et pousser la chansonnette.

C'est après 18h que chacun a pris congé, satisfait de cet après- midi, le cœur gai (et parfois les pieds endoloris).

Claude SAUNDERS

CCAS DE MARON

Rappel :

Le Centre Communal d'Action Sociale de Maron se tient à votre disposition, le premier lundi de chaque mois, de 18h à 19h à la Mairie .

Infos :

Des groupes de travail sont mis en place et ouvert à tous :

La collecte des papiers et du verre à Maron, auprès des personnes à mobilité réduite : comment organiser un ramassage régulier et durable ?

⇒ 1ère réunion le **02 février 2015**.

Le covoiturage à Maron : au regard des déplacements quotidiens effectués, comment organiser du covoiturage depuis et vers Nancy, depuis et vers et Neuves Maisons ?

⇒ 1ère réunion le **02 février 2015**.

Si vous êtes intéressé pour participer à l'un ou l'autre projet, laissez vos coordonnées en Mairie . Nous vous contacterons .

Claude SAUNDERS

Association Famille Rurale

- **A.F.R et CLUB DE L'AMITIE.**

Par manque de candidat pour la reprise à sa présidence. Le club de l'amitié a cessé son activité. Nous saluons le dévouement de Pierre THOUVENOT qui l'a fait vivre pendant plus de douze ans.
L'A.F.R a décidé de reprendre le club au sein de ses activités, club essentiel notamment dans la vie de nos ainés. Ce club est ouvert à tous. Il se réunit le dernier mercredi de chaque mois à la salle polyvalente à partir de 14h30.
Le club refonctionne sous les couleurs de l'A.F.R.

- **A.F.R et Bourse aux vêtements.**

Nous tenons à remercier Katherine MOSER qui a longtemps été la pierre angulaire de la bourse aux vêtements. Cette activité doit perdurer, nous recherchons d'autres volontaires pour continuer cette animation.

- **A.F.R et Projets à venir.**

Nous avons toujours en projet de développer de nouvelles activités: danse de salon, éveil musical, fabrication de produits ménagers, …

L'A.F.R vous propose tout au long de l'année les activités suivantes:

- **Lundi** de 18h30 à 21h : Poterie
- **Mardi** de 14h à 17h : Marqueterie
  de 18h à 19h : judo 9 – 10 ans
  de 19h à 20h : judo 11ans et plus (adultes)
- **Mercredi** 19h45 à 21h : yoga
- **Jeudi** de 17h à 18h : Éveil sportif de 4 à 6 ans
- **Vendredi** de 17h30 à 18h30 : judo 6 – 8 ans
  de 18h30 à 19h30 : judo 9 – 10 ans
  de 19h30 à 20h30 : judo 11 ans et plus (adultes)
  de 20h30 à 21h30 : gym – danse

Le deuxième jeudi de chaque mois : RANDONNEE PEDESTRE

Le Dernier Mercredi de chaque mois : Club de l'Amitié
(Jeux –belote – tarot – détente – café, thé, brioche)
de 14h30 à 18h à la salle des bosquets (8 euros)

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Bernard Mayer
Président de l'A.F.R

Atelier de fabrication de produits ménagers naturels

Petit sondage….
L'AFR de Maron projette la mise en place d'un atelier :

"Faites le vous-même" : les produits ménagers naturels.

Le but est de fabriquer vous-même vos produits ménagers en utilisant des produits simples et naturels, type vinaigre blanc, bicarbonate de soude, citron…
Après un échange et un apport de connaissances sur l'impact de l'utilisation des produits ménagers sur notre santé et sur l'environnement, l'association *Naturel* vous propose de fabriquer vous-même vos produits (nettoyants multi usage, produits salle bain, lessive…) afin de pouvoir les tester chez vous.
Les ingrédients de base sont fournis et vous repartirez avec vos échantillons et votre livret «recettes»…

Si cela vous intéresse merci de contacter :
laurence.casalini@free.fr - Tel : 06 63 92 63 45
La date et le tarif vous seront communiqués ultérieurement en fonction du nombre de participants.

Laurence CASALINI A.F.R

Petit retour sur le vide grenier de septembre

Cette année encore le vide grenier du 14 septembre a été pour beaucoup d'entre nous un moment agréable, la température était idéale, le soleil ayant répondu présent. Beaucoup de Meulsons exposaient des objets divers et variés, d'autres chinaient..

Cette animation est proposée depuis près de 20 ans par les bénévoles de l'Association Famille Rurale de Maron.

Elle représente une masse colossale de travail, pour faire de cette journée un succès. Ceux-ci passent un nombre incalculable de coups de téléphone. Les communications sont à leur charge et sont réalisées dans un laps de temps très court.

Tout cela pour faire passer le message qu'ils ne sont pas des professionnels : Accordons leur le droit à l'erreur.
Inutile d'en arriver à insulter un bénévole à propos de la localisation d'un emplacement d'exposition.

Qu'écrire au sujet du stationnement des véhicules rue de Toul et ruelle de la gare? Véhicules qui restent présents le jour de l'animation, bien que le stationnement soit interdit par arrêté municipal !

Enfin, terminons par une autre déception: quelques habitants ont transformé leur jardin ou leur garage en stand d'exposition en marge de la manifestation officielle, sans payer leur emplacement à l'association. Quelle économie réalisée sur le dos d'une association du village !
Rappelons que les exposants doivent être déclarés en préfecture.

Les élus.

Un élevage de phasmes - bâtons

Dans notre classe de CP- GS , nous avons un élevage de phasmes.

Comment sont-ils ?

Ils ont 6 pattes: ce sont des insectes.

Les petits tiennent dans la paume de la main

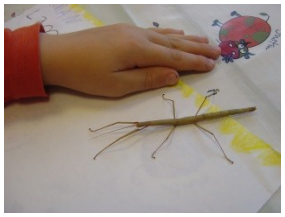

Les adultes sont aussi grands que la main d'un enfant.

Que mangent-ils ?

On met la nourriture dans le vivarium.

Ils mangent des feuilles de noisetier, de ronces ou de lierre.

Qu'avons- nous trouvé dans le vivarium ?

On dirait des petites graines…..
C'est rond avec une petite capsule.
Ce sont **des œufs** !

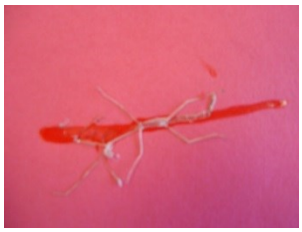

C'est peut-être un phasme mort ? C'est transparent.
Ça ne bouge pas, c'est vide, ça ressemble à un phasme.
C'est **une mue** ! (c'est comme ça que les phasmes grandissent)

Que font-ils de bizarre ?

Quand on les embête, ils font le mort.
C'est pour ne pas être mangés !

Ils sont verts sur les feuilles.

Ils sont marrons sur les écorces.

Les enfants du CP et Grande section maternelle.

La bibliothèque de Maron

LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHEQUE DE MARON:

- *CONTES*
- *LECTURES*
- *ATELIERS*

médiathèque en réseau de la CCMM
15 rue de Toul à MARON
permanences :Mardi16h30-18(horaire modifié)
Vendredi 17h30-19h
Samedi 10h30-12h

- Heure du conte à 11h le **samedi 13 décembre**
  les contes de Noël

- Veillée «Contes à l'Anglaise» à 20h30 le **samedi 10 janvier**
  par l'atelier «Contes en chantier»
  dans le cadre du cycle « Cultures du monde » proposé par la Filoche
  1 ère partie de soirée à partir de 6 ans Tea- break
  2nd partie pour grandes oreilles

- Coup de cœur café à partir de 9h30 le **samedi 17 janvier**
  Rendez vous incontournable pour partager vos lectures.

NB : Retrouvez le programme complet de LA FILOCHE sur www.la-filoche.fr

Claude SAUNDERS

Villes et villages fleuris

Le Conseil Général de Meurthe et Moselle a décerné les encouragements à MARON, pour le fleurissement du village.
Ces encouragements s'adressent tout particulièrement à vous tous qui embellissez le village.

Thierry BARATEAU

Des nouvelles de notre forêt

En cette fin d'année, des travaux importants d'élargissement des chemins ont été réalisés en forêt afin que les engins forestiers puissent accéder aux parcelles pentues permettant ainsi à nouveau leur exploitation.
Cette exploitation, qui va commencer permettra de faire les affouages début 2015 .
Les grumes étant vendues, les houppiers seront conservés pour faire notre bois de chauffage.

Ces travaux font partie d'une vente groupée, c'est-à-dire que la commune n'avance aucune somme d'argent, les ventes de nos bois couvriront les dépenses.

Après 15 ans de reconstitution de notre patrimoine forestier, nous sommes encore au milieu du guet .
Il faudra encore 15 ans pour pouvoir retrouver une ressource financière significative.

Actuellement, avec l'arrêt des subventions de l'état et de la communauté européenne, en dehors des affouages et de la chasse nous ne retirons que très peu de revenus. Aussi devons nous être prudents sur nos engagements financiers.
La poursuite d'un approvisionnement en bois de chauffage pour l'habitant restant notre priorité.

Thierry BARATEAU

Régie de télédistribution

DU NOUVEAU A LA REGIE DE TELEDISTRIBUTION..

Lors de la réunion du Conseil d'administration de la Régie de Télédistribution du 1er octobre 2014, il a été décidé à l'unanimité d'offrir **la gratuité** du branchement au réseau (d'une valeur de 115 euros) à tout nouvel adhérent. Cette proposition est valable **jusqu'au 31 décembre 2015**.
Alors n'hésitez plus, offrez-vous l'accès à de nombreuses chaînes de télévision et de radio !
Cette offre ne concerne pas les personnes débranchées du réseau pour non-paiement.
En cas de panne ou pour tous renseignements, téléphonez au 07 85 18 83 93.

Edmond GARBO

L'atelier équilibre de la CCMM

A l'automne de la vie, les années se sont accumulées mais les notions d'équilibre commencent à se perdre. Pour un senior, une perte d'équilibre peut engendrer une chute et avoir des conséquences graves sur sa santé et même le mener à la perte d'autonomie.
Pour éviter d'en arriver là, il est possible de prévenir les chutes, d'en limiter les conséquences, et d'apprendre à se relever sans aggraver son état. Ainsi une personne âgée peut conserver son autonomie.

Les objectifs de cet atelier sont, de dédramatiser une situation somme toute normale dans le fait de trébucher et chuter, de réduire les conséquences physiques des chutes, d'apprendre à se relever.

L'atelier s'adresse aux personnes de plus de 60 ans sur présentation d'un certificat médical du médecin traitant.

L'atelier se déroule sur 12 séances, au rythme d'une séance par semaine. Il est encadré par un éducateur physique et sportif de la Communauté de Communes Moselle et Madon, diplômé et formé à l'animation des ateliers « équilibre ». Les groupes sont composés de 10 à 14 personnes.
La première séance est consacrée à des tests individuels comprenant des exercices et des situations mettant en jeu les réflexes d'équilibre, la vitesse, la prise d'informations sensorielles, les sensations de contact avec le sol.
Les dix séances suivantes consistent à assimiler des méthodes et réaliser des exercices tels que descendre au sol et en remonter, travailler les muscles, la vitesse de réaction, la vision, l'oreille interne berceau de l'équilibre, et surtout la réaction parachute (réaction de protection de son corps). Les exercices sont adaptés aux groupes constitués suite aux tests de la première séance.
La douzième et dernière séance est à nouveau un rendez-vous individuel. Les mêmes tests sont repris pour évaluer l'évolution et les aptitudes de chacun. Des conseils personnalisés sont proposés (aménagement du domicile, type de chaussures…).

<u>Pour s'inscrire</u> :
Public ciblé: les personnes de plus de 60 ans qui ne pratiquent plus d'activité physique, qui ont été victime de chute, ont perdu confiance en elles, rencontrant des soucis de motricité mais qui veulent rester autonomes.
Les personnes intéressées doivent venir en mairie pour obtenir un bulletin et retourner leur bulletin de préinscription avant le 21 décembre au plus tard accompagné du certificat médical.
L'atelier se déroulera entre mi-janvier et mi-avril sur Neuves Maisons. Les volontaires seront contactés après leur inscription pour une réunion d'information en janvier et recensés pour une inscription définitive.

Les élus

TRAIL de MARON… du 12 octobre

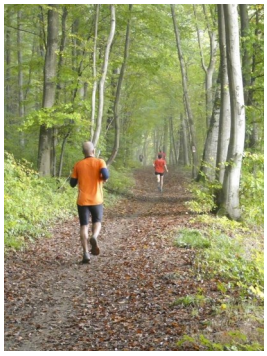

Pour sa première édition, le Club Alpin Français de Nancy a organisé un trail à Maron… sur des chemins déjà bien connus de tous les amateurs de randonnées.
Un trail accessible à tous grâce à 2 parcours proposés, un de 9 km et un de 18 km pour les amateurs les plus chevronnés.
Parcours marqués par un départ « abrupt » empruntant un chemin escarpé menant au-dessus des falaises de Maron vers bois de l'Evêque.

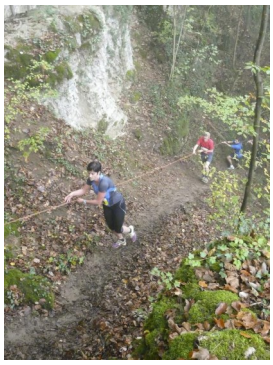

Un premier rendez-vous a rassemblé des coureurs de tous horizons par une matinée quasi automnale.
Une organisation sans faille grâce aux nombreux bénévoles, du Club Alpin que nous remercions.
Souhaitons que l'année prochaine, le trail de Maron attirera davantage de coureurs pour une discipline phare de la course à pied !

Florence AUDUREAU

Anecdotes du lavoir

Dimanche après dimanche, petitement le dernier travail de restauration du lavoir avance. Si vous regardez attentivement, vous pouvez découvrir que le moine (partie centrale permettant la distribution de l'eau dans les auges) a été démonté avec les outils traditionnels palan, levier; Il se trouve actuellement déplacé en trois pièces. La pierre du bas très détériorée va être remplacée, un tailleur de pierre nous la prépare et Olivier artisan tailleur, fils de Roger VAUGENOT, (dit Biqui) va la percer.
Ces derniers dimanches matins un travail de broderie : dégagement des bords des barres de fer soudées au préalable mais recouvertes par la chaux dans la finition des auges. Faire et défaire c'est toujours travailler dit le proverbe ….un de plus qui se vérifie.
Tous les moyens du bord ont été mobilisés pour ce dernier chantier : disqueuse, pointerolle, masse pour découper finement les bords des barres, soufflet pour en enlever toute poussière qui pourrait souiller le plomb qui va prendre place dans le logement dégagé et l'empêcher d'adhérer. Puis réchaud à gaz, godets, chalumeau, louche et surtout plomb de différentes origines (plombs de pêche de bon gabarit, lingots, bouts de tube) . La séance de travail a été émaillée de quelques moments chauds : la cartouche de gaz lors de son remplacement a éjecté bruyamment un jet puissant de gaz liquide…Jean -Pierre l'a vite balancée dans les thuyas proches. Le versement de plomb en ébullition dans le creux de la pierre a provoqué des jets tout autour… sur les pierres mais aussi les vêtements, visage, casquette de Pierre….heureusement sans dommage…façon de nous rappeler que la pierre dans ces temps automnaux contient une part d'humidité à ne pas négliger. Il faut donc à nouveau enlever ce qui est en trop…ce qui nous rappelle que le travail manuel nécessite souvent des opérations multiples pour réaliser un produit fini : extraction, découpage, martelage qui déjà vieillit le brillant du plomb fondu.

Si vous avez l'occasion de venir nous voir un dimanche matin pour que nous vous expliquions les travaux entrepris et à venir. Nous serions ravis. Venez voir le patrimoine de notre village.

Marie-Odile Caurel

Commémoration du centenaire de la Grande Guerre,

Cérémonie du 11 novembre

C'est devant le monument aux morts que se sont tenues les commémorations du centenaire de la guerre de 14-18.

Les associations du village, les sapeurs-pompiers les représentants des différents corps de l'armée, les élus de Maron et de Sexey aux forges, des habitants de la commune, les enfants des écoles de Sexey et Maron étaient réunis pour célébrer l'armistice de la Première Guerre Mondiale en ce 11 novembre. Les écoliers après avoir chanté la Marseillaise et lu des textes poignants du vécu des poilus, ont déposé une gerbe devant le monument aux morts.

Puis est venu le temps de récompenser Georges FAUTERRE, ancien combattant en Algérie et porte-drapeau de l'amicale des anciens combattants de Maron depuis 38 ans. Gérard SCHIVRE, président de l'association, lui-même titulaire de la légion d'honneur, a décoré Georges de la médaille de vermeil, non sans avoir évoqué les états de services de celui-ci..
Un vin d'honneur a été servi à la salle des fêtes des bosquets pour clôturer ces cérémonies.

Michel VINCK

Un as de la Première Guerre Mondiale ...

Sa vie ne ressemble à aucune autre. Injustement méconnu, Gervais Raoul LUFBERY compte parmi les plus grands pilotes de chasse de la Première Guerre Mondiale.

Né à Chamalières dans le département du Puy de Dôme (63) le 14 mars 1885, sa vie est marquée par la passion et l'amitié.

La première passion, le conduira à parcourir le monde dès son plus jeune âge sur les traces de son père américain dont il choisi ra la nationalité en 1906. Dès lors et jusqu'à son entrée en guerre il ne cessera de voyager. Un héros digne des aventures de Marco Polo. Il parcourt le monde et exerce mille petits métiers aux Etats-Unis, à Cuba, aux Philippines, au Japon, en Chine, en Indochine ou encore en Afrique. Successivement industriel à Istanbul, engagé dans le corps d'élite des Marines américains, puis dans les douanes chinoises, chasseur de tigre à Bombay, etc., son destin sera marqué par sa rencontre avec Marc POURPE, pilote français qui sillonne la planète au gré de tournées d'exhibitions aériennes. Raoul LUFBERY devient son mécanicien.

Bien plus qu'une association, c'est une amitié indéfectible qui naît entre les deux hommes. Lorsque la guerre éclate, le Français intègre l'aviation. LUFBERY, devenu américain, entre dans la Légion étrangère pour retrouver son ami. Ce dernier se tue lors d'une manœuvre d'atterrissage en décembre 1914. LUFBERY n'aura alors qu'une obsession : devenir pilote de chasse. Au terme d'une formation et brevet en poche il rejoint en mai 1916 l'escadrille La Fayette, nouvellement créée après avoir été auparavant pilote de bombardement.

Au milieu de pilotes américains, celui que l'on surnomme amicalement « Luf », au fort accent français, gagne rapidement le respect et l'admiration des autres aviateurs. Réputé peu bavard, mais particulièrement méticuleux dans la préparation de son avion et de son armement il fait preuve d'une bravoure rarement égalée dans les airs.

mort au combat à MARON

Des qualités qui feront de lui l'un des as de la Première Guerre mondiale avec dix-sept avions ennemis abattus officiellement. Probablement beaucoup plus, certains avancent même le chiffre de 70 aéronefs abattus.
« Peu peuvent l'égaler, nul ne peut le surpasser. Sa tête froide, ses nerfs et sa détermination inflexibles valaient une escadrille tout entière. Il volait comme vole un oiseau, sans savoir comment » disait l'amiral Edwin Charles PARSONS, pilote américain, lorsqu'il évoquait Gervais Raoul LUFBERY. Ce pilote d'exception meurt dans un combat aérien le 19 mai 1918 au-dessus de la Moselle à MARON

Hommages en France et aux USA

Le corps de Gervais Raoul Lufbery repose dans le sarcophage 37 du Mémorial de l'escadrille La Fayette, à Marne-la-Coquette. A Chamalières, la principale rue commerçante porte son nom et une plaque est apposée sur la maison de sa grand-mère où il vécut jusqu'à l'âge adulte.

Aux Etats-Unis, dans le Connecticut, où vit encore une partie de ses descendants, une route porte elle aussi le nom de Raoul LUFBERY. Par ailleurs, l'US Air Force Academy accorde chaque année le Prix Raoul Major LUFBERY au meilleur étudiant en langue étrangère dans sa promotion.
A MARON une plaque sur le monument aux morts rappelle sa disparition au combat, à 200 mètres du lieu où son avion s'est écrasé rue de Toul.
Enfin, son histoire inspirera les scénaristes de télévision puisqu'une série américaine reprendra son personnage, joué par l'acteur Daniel KASH, dans Young Indiana Jones and the attack of the Haawkmen. Un film américain, Flyboys, sorti en 2006, relate également l'épopée de l'escadrille La Fayette.

Adapté d'un article de Pascal Guinard du journal La Montagne

Les Meulsons morts pour la France lors du conflit de 1914 1918 :

- Georges Edmond **BEYRENTH** né le 05 novembre 1896 et décédé le 22 avril 1917 : Soldat au 14ème Régiment d'Infanterie

- Aimé François Joseph **SIMONIN** né le 11/05/1896 - décédé le 23/10/1917 CM6 du 283ème Régiment d'Infanterie

- Georges Charles Eugène **BOUVIER** né le 29 août 1895 – décédé le 24 novembre 1915 : Soldat au 10ème Régiment du Génie

- Emile **PALAZZI** né le 15 mai 1883 - décédé le 16 octobre 1915 : Soldat de 2ème classe au 37ème Régiment d'Infanterie

- Valentin Benjamin **CHOIX** né le 2 août 1881 – décédé le 30 septembre 1915: Soldat au 156ème Régiment d'Infanterie

- Marcel Eugène **CHAULACEL** né le 01/10/1892 - décédé le 13/08/1916 23ème Régiment d'Infanterie coloniale 11ème compagnie

- Charles **HUGUENY** né le 23 mai 1890 – décédé le 21 août 1914 : Soldat au 160ème Régiment d'Infanterie

- Henri Auguste **JULIEN** né 10 novembre 1892 - décédé le 5 mai 1916 : Soldat de 2ème classe, 356ème Régiment d'Infanterie, Compagnie de Mitrailleuse

- Ferdinand Adolphe **DENANT** né le 09 avril 1893 - décédé le 20 août 1914 : Soldat au 156ème d'infanterie

- André Alfred **DENANT** né le 10 mai 1895 – décédé le 9 mai 1915 : Soldat au 79ème Régiment d'Infanterie

- Henri Ferdinand **PARASSI** né le 25 octobre 1884 - décédé le 07 avril 1916 : Soldat de 2ème classe à la 4ème Compagnie du 153ème Régiment d'Infanterie

- Emile **THOMASSIN** né en 1894 - décédé le 30/12/1916 : 2ème canonnier servant

- Georges Emile **PATENOTTE** né le 22 avril 1885 - décédé le 20 août 1914 : Soldat au 156ème d'Infanterie

- Jules **CONFAVREUX** né en 1880 – décédé le 26 septembre 1914 : Soldat au 37ème Régiment d'Infanterie, 28ème Compagnie.

- Louis **VINCHELIN** né le 12 mai 1892 – décédé le 1er octobre 1914 :Soldat au 4ème bataillon de chasseur à pied

- Edgar **THOUVENOT** né le 16 septembre 1888– décédé le 20 août 1914 : Soldat au 79ème d'infanterie

- Jules Léon **THOUVENOT** né le 4 novembre 1886– décédé le 9 septembre 1914 : Soldat au 79ème Régiment d'Infanterie

- Lucien Martial **VINCHELIN** né le 2 juin 1883 – décédé le 20 août 1914 : Soldat au 37ème Régiment d'Infanterie

- Henri Victor **VAGNIER** né le 1 février 1884 – décédé le 11 novembre 1914 Sergent au 4ème bataillon de chasseur

- Jules Henri **HENRY** né le 22 décembre 1881– décédé le 2 octobre 1914 : Soldat au 4ème bataillon de chasseur à pied

- Fernand Joseph Pierre Henri **COUVREUX** né le 12 mars 1895—décédé le 24 décembre 1914 : Chasseur de 2ème classe au 4ème bataillon de chasseur à pied.

- Louis Charles **LEDAIN** né le 01 avril 1893 - décédé le 08 mai 1915 : 169ème d'Infanterie

- Arnaud Théophile **MAILLY** né le 23 septembre 1894 - décédé le 27 septembre 1915 : Soldat au 146ème Régiment d'Infanterie, 6ème Compagnie

- Marcel **GABAYE** né le 29 décembre 1895 - décédé le 27 septembre 1915 : 160ème Régiment d'Infanterie

- A **THOMASSIN**
- M **MARTIN**
- M **BOUF**
- M **SIMONIN**
- M **GERARD**
- C **LARDIN**
- C **MULLER**
- E **MICHEL**
- E **CHARTON**
- H **AUBERT**
- L **RETTEL**
- L **HUGUEMIN**
- L **MOUSSOUX**
- H **FRANCOIS**
- P **HUGUENIN**
- M **GERBEAUX**
- L **MULLER**
- A **CHAULACEL**
- E **JOUVE**
- E **BOULANGER**
- G **HAUE**
- E **VINCHELIN**
- C **MESSEIN**

N.B : Pour ces 23 poilus morts pour la France, nous n'avons pas retrouvé les dates exactes de leur disparition au Front.

Hommage aux poilus

A l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale, les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 volontaires ont participé à la cérémonie du 11 novembre.

À Sexey aux Forges puis à Maron, après le discours des maires, les enfants ont déposé la gerbe au pied du monument aux morts. Puis ils ont lu quelques phrases extraites du travail fait en classe à propos de ce terrible événement.

Il y a 100 ans, deux armées ont commencé à se battre : les Allemands et les Français. Les poilus se sont battus pour reprendre la Lorraine et l'Alsace. Aujourd'hui, si nous sommes là, c'est grâce à eux. Ils ont sauvé le pays et ils nous ont sauvé car sinon nous ne serions pas Français mais Allemands à l'heure qu'il est. Pendant quatre ans les poilus ont eu beaucoup de courage pour gagner contre les Allemands malgré la boue, le froid, la glace, la faim et la soif. Tous les jours des hommes partaient au combat, les pieds gelés… jusqu'à ce jour, il y a 96 ans où il y a eu l'armistice de la première guerre mondiale. Les poilus se sont sacrifiés pour nous et c'est pour cela qu'on a décidé de leur rendre hommage. Le 11 novembre est un grand jour. Il signifie la fin de la guerre 14-18 et nous sommes donc là pour le fêter au monument aux morts et pour remercier les poilus en chantant la Marseillaise : une chanson qui les encourageait. Merci aux soldats ! Rendons leur hommage pour la France !

Enfin, ils ont entonné quelques couplets de la Marseillaise. Merci aux nombreuses personnes présentes dans les deux villages ainsi qu'aux parents, enfants et enseignantes.

Karine Lervat (Ecole de Sexey)

A vos papilles

En octobre, à l'occasion de la semaine du goût les CE2/CM1 ont travaillé sur les cinq sens et le goût en particulier.

Eau sucrée, salée. Jus de pamplemousse ou de citron. Asperges, chips, chocolat noir, amandes, carottes, bonbons, cornichons, thé, café,…… Il a fallu goûter et résoudre les énigmes posées à nos papilles afin de reconnaitre les différentes saveurs.

SUCRÉ ?
SALÉ ?
ACIDE ?
AMER ?

Un bon moment apprécié de tous ces courageux qui n'ont pas hésité à braver leur peur face à des expériences gustatives variées. Un travail sur les cinq sens a bien évidemment été suivi en sciences.
Nous vous livrons ici notre Schéma préféré résumant notre travail sur le goût.

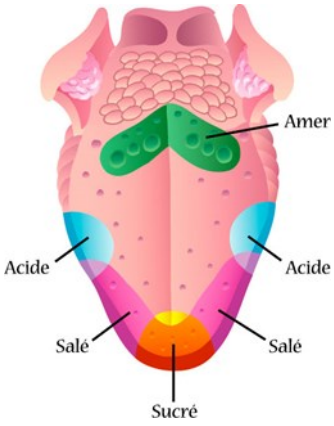

Les élèves de la classe CE2/CM1

L'association Bélier Meulson s'informatise

Depuis fin septembre les inscriptions à la garderie, à la cantine et aux mercredis récréatifs se font dorénavant sur notre nouveau logiciel de gestion :
https://www.logicielcantine.fr/beliermeulson/.

(Il n'y a plus de vente de ticket en mairie)

Tout parent d'enfant scolarisé a dû recevoir son login et mot de passe par email. Si vous n'avez pas d'email ou si vous n'avez pas encore reçu vos identifiants par email, adressez-vous à Anne-Lise (06 23 22 69 17) ou belier.meulson@mairie-maron.fr.

Cette application vous permet d'effectuer vos réservations en ligne, de consulter vos factures tous les mois, et d'y consulter les présences. Dans l'onglet « document » vous pouvez consulter les menus de la cantine, les programmes des ACM, le RIB de l'association, …

Tous les mois un mail vous est envoyé pour vous signifier que votre facture est disponible.
Pour régler votre facture vous avez la possibilité :

- de **régler par virement** (IBAN dans l'onglet Documents). Nous vous remercions de bien vouloir préciser la référence de la facture.

- de régler en espèce (appoint fait) ou par chèque : vous pouvez déposer votre règlement accompagné du coupon en bas de votre facture auprès des animatrices de l'association ou la faire déposer par votre enfant dans la boîte aux lettres spéciale "association Bélier Meulson" à l'intérieur de l'école de Sexey aux Forges ou encore l'envoyer à l'adresse suivante : **Association Bélier Meulson**
Mairie, 14 rue de la gare 54230 MARON

Pour faciliter notre gestion, merci de régler vos factures.
En cas de non paiement l'accès à la cantine garderie sera refusé aux enfants.

Nous sommes conscients de la mise en route un peu difficile de ce nouveau fonctionnement, et nous vous prions de nous excuser pour les désagréments que certains d'entre vous ont pu rencontrer. Nous avons dû, nous aussi, nous adapter à cette nouvelle gestion, et nous vous remercions pour votre compréhension. Nous sommes convaincus que cet outil va faciliter la vie de tous.

A bientôt.

Karine Lervat (Le Belier Meulson)

Avec les TAP et les TAM, l'association Bélier Meulson fait le plein !

- Les **TAP** (Temps d'Activités Périscolaires) offrent de multiples activités fort appréciées par les 31 enfants (en moyenne) qui y sont accueillis après le repas de midi. Ils sont encadrés par des animateurs dynamiques et motivés (Magalie, Véronique, Emilie et la coordinatrice Marie-Claire).

Les élèves de maternelle participent ainsi par petits groupes aux différents ateliers proposés (conte, jeux sportifs, cuisine, atelier créatif et sieste pour les petits)

Le thème de cette première période était « Voyage autour du monde ». C'est ainsi que chaque semaine autour d'un conte d'un pays, les enfants ont fait un atelier cuisine et un atelier créatif. Les enfants ont pu ramener à la maison une préparation culinaire (exemples : pizza, mini crumble, sucette chocolat) ou un objet créé (exemples : tableau hongrois floral, collier africain en perles…).

* Les **TAM** (Temps d'Activité Méridiennes), qui fonctionnent sur le même principe pour les élèves d'élémentaire, sont également un temps riche et plébiscité par les 52 enfants (en moyenne) ayant participé à cette première période. Encadrés par Anne-Lise, Laura, Nathalie (Auto-entrepreneuse porcelaine froide) , Tony et Kévin (animateur ping pong du club de Neuves-Maisons), Nicolas (animateur cirque) et un animateur ADEPS 54, ils ont pu découvrir, cette première période, des activités comme le cirque, le théâtre, la porcelaine froide, le ping-pong et le flag. Tous ces ateliers répondaient aux thèmes suivants : « être bien dans son corps », « graine d'artiste », « j'explore mon environnement », « mes sens en éveil ».

Le retour des participants et des intervenants sur ces TAP et TAM est très positif.

Bravo et merci à tous !

Karine Lervat (Le Belier Meulson)

A SAVOIR :

LA SECURITE INCENDIE DE VOTRE DOMICILE

Installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation avant le 8 mars 2015.
Arrêté du 5 février 2013 relatif à l'application des articles R. 129-12 à R. 129-15 du code de la construction et de l'habitation.

Qui ? : **l'occupant** de l'habitation. En cas de location, c'est à la charge du **locataire.**

Où ?: Dans les parties privatives des bâtiments d'habitation, **au moins un détecteur de fumée** normalisé est installé **dans chaque logement**, de préférence dans la circulation ou dégagement desservant les chambres. Le détecteur est fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur.
Ne pas installer le détecteur dans la cuisine ou à proximité d'une cheminée. Pour augmenter la sécurisation de votre habitation, il est recommandé de poser un détecteur par étage.

Quand ?: Au plus tard vous devez vous mettre en conformité avant le 8 mars 2015.

A quelles caractéristiques doit répondre votre détecteur? Le détecteur de fumée doit :

- Comporter l'indication CE. Comporter un indicateur de mise sous tension.
- Etre alimenté par piles, batteries incorporées ou sur secteur. Dans le cas où la batterie est remplaçable par l'utilisateur, sa durée minimale de fonctionnement est de un an.
- Comporter un signal visuel, mécanique ou sonore, indépendant d'une source d'alimentation, indiquant l'absence de batteries ou piles.
- Emettre un signal d'alarme d'un niveau sonore d'au moins 85 dB(A) à 3 mètres.
- Emettre un signal de défaut sonore, différent de la tonalité de l'alarme, signalant la perte de capacité d'alimentation du détecteur.
- Comporter les informations suivantes, marquées de manière indélébile :
  Nom ou marque et adresse du fabricant ou du fournisseur.
  Le numéro et la date de la norme à laquelle se conforme le détecteur.
  La date de fabrication ou le numéro du lot.

Le type de batterie à utiliser.
Disposer d'informations fournies avec le détecteur, comprenant le mode d'emploi pour l'installation, l'entretien et le contrôle du détecteur, particulièrement les instructions concernant les éléments devant être régulièrement remplacés.

Une fois votre installation faite, vous devez aviser votre assureur par une déclaration :
Le modèle d'attestation est ainsi rédigé:
« Je soussigné (*nom, prénom de l'assuré*), détenteur du contrat n° (*numéro du contrat de l'assuré*) atteste avoir installé un détecteur de fumée normalisé au (*adresse de l'assuré)* conforme à la norme NF EN 14604. »

Combien ?: Le prix d'un détecteur de fumée est de moins de 20 €

Pourquoi ?: Les détecteurs de fumée alertent en cas d'incendie.

Attention à ne pas confondre les détecteurs de fumée avec les détecteurs de monoxyde de carbone qui se ressemblent comme 2 gouttes d'eau et qui sont souvent dans les mêmes rayons des magasins de bricolage.

Références : le présent arrêté et ses annexes peuvent être consultés sur le site Légifrance (http://www.legifrance.gouv.fr). Il est pris pour application des articles R. 129-12 à R. 129-15 du code de la construction et de l'habitation.

Michel VINCK

Mots croisés

Le Centenaire de 1914

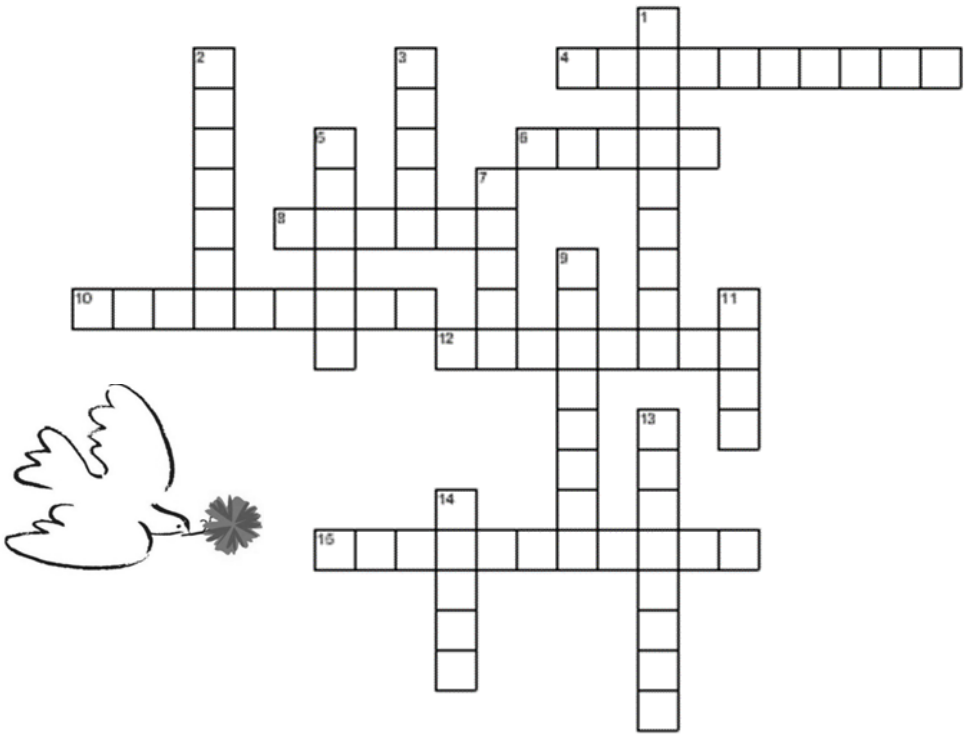

Horizontal

4. A l'origine de la création de l'ONU, traité signé le 28 juin 1919
6. Véhicules parisiens ayant été réquisitionnés par l'armée française lors de la première bataille de la Marne
8. Qualificatif donné par les historiens à la Première Guerre Mondiale
10. Famille régnant sur l'Europe Centrale au début du XXè siècle
12. C'est dans cette ville que débuta le conflit 28 juin 1914
15. Arme blanche conçue pour s'adapter au canon d'un fusil ou d'une arme similaire et destinée au combat rapproché

Vertical

1. Convention signée par plusieurs gouvernements mettant fin à des hostilités entre armées en temps de guerre
2. Surnom donnés aux soldats de la classe 1915 ayant l'uniforme bleu horizon
3. Véhicule utilisé une première fois à Compiègne pour la signature de l'armistice
5. Bataille qui commence le 21 février 1916 et se termine le 18 décembre 1916
7. Très grosse pièce d'artillerie de siège utilisée par l'armée allemande
9. Excavation longue et étroite pratiquée dans le sol
11. Maréchal de France, il fut commandant-en-chef des forces alliées sur le front de l'Ouest
13. Aviateur décédé à Maron durant la Guerre
14. Couleur des pantalons des soldats français en 1914

Xavier CLEMENT

Maron équipé d'un défibrillateur cardiaque :

Depuis le mois de septembre, la mairie de Maron a équipé la commune d'un défibrillateur cardiaque. Il a été installé dans la salle polyvalente des Bosquets

Un défibrillateur cardiaque automatisé externe est un appareil qui délivre un choc électrique ou « défibrillation », permettant de rétablir l'activité du cœur. C'est un appareil portable. Il fonctionne sur batterie et est équipé de deux électrodes à placer sur le thorax de la victime.

Pour utiliser cet appareil c'est simple : il suffit de suivre les indications délivrées par l'appareil, grâce à des commandes vocales de l'appareil. Des schémas figurent dans l'appareil et sur les électrodes pour faciliter l'utilisation.

Dans tous les cas, lorsque vous êtes témoin d'un accident cardiaque, appelez le 15 (SAMU)

Décrivez la situation
Répondez aux questions posées
Donnez l'adresse précise où vous êtes (numéro, rue, commune, code de l'immeuble, étage…)
Ne raccrochez pas avant que votre interlocuteur ne vous le dise

Michel VINCK

14 18 CENTENAIRE

Solution Mots croisés

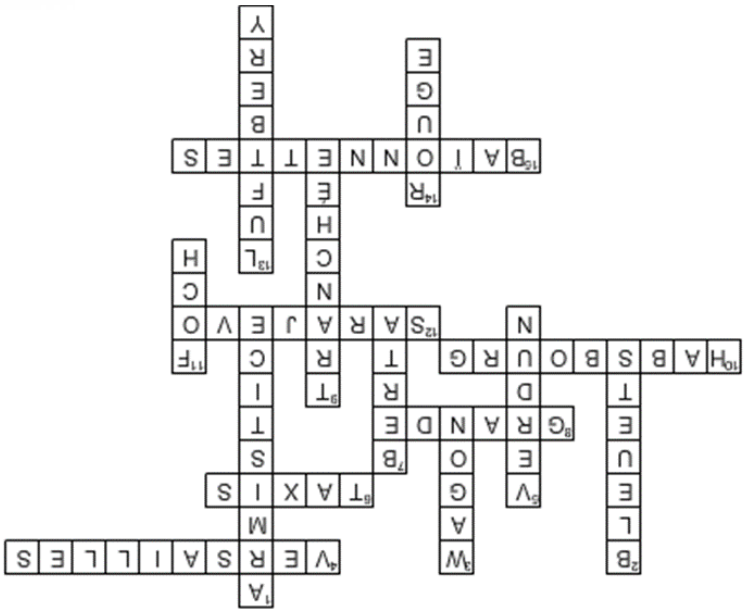

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE:

Le secrétariat de mairie sera fermé à partir du mercredi 24 décembre 2014 à 11h00 jusqu'au vendredi 02 janvier 2015 inclus.
Réouverture le lundi 05 janvier 2015 à 16h00.

Les élus assureront une permanence :

- vendredi 26 décembre 2014 de 17h00 à 18h00
- lundi 29 décembre 2014 de 17h00 à 19h00
- mercredi 31 décembre 2014 de 10h00 à 12h00

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE ET ELECTIONS :

Pour les personnes qui ne sont pas inscrites sur la liste électorale, les inscriptions sont possibles en Mairie jusqu'au mercredi 31 décembre 2014 (permanence ce jour de 10h00 à 12h00) pour pouvoir voter à partir de 2015
N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Les élections départementales sont prévues les 22 et 29 mars 2015.

PLANNING DE BALAYAGE DES RUES :

La société VIVALOR passera dans les rues du village pour procéder au balayage.
Merci d'éviter de stationner vos véhicules le long des trottoirs le **19 décembre 2014**.

✂ **

La dépêche Meulsonne s'adresse à tous les habitants du village. Si vous souhaitez qu'un sujet soit abordé ou si vous souhaitez écrire un article sur ce sujet merci de retourner le coupon ci-dessous rempli.

Vos coordonnées téléphone ou mail (facultatif) :
……..

Je voudrais que l'on parle du sujet suivant :

……..

Imprimé en Mairie de MARON ☎ 03.83.47.26.23
Responsable de publication : Jean-Marie BUTIN

Comité de rédaction : Florence AUDUREAU - Xavier CLEMENT - Jean-François DRUET Florence KLES-QUIGNON - Rémi MANIETTE - Michel VINCK

Photos : Edith MUNIER - Jean-Marie BUTIN - Edmond GARBO - Le Club Alpin - Anne-lise REPELIN - Le Bélier Meulson - Marie-Odile CAUREL - Emma VINCK

« Vous pouvez retrouver toutes les Dépêches Meulsonnes sur www.mairie-maron.fr »

Le Maire, Jean-Marie BUTIN

Le Conseil Municipal

Et le Personnel Communal

Vous souhaitent de

Bonnes fêtes de fin d'année